

Aéroport de Saint-Hubert :

## **Une fin des vols de nuit insuffisante selon Denis Trudel**

Longueuil, 22 mars 2024 – Le député de Longueuil—Saint-Hubert a appris ce matin l’annonce de la fin des vols de nuit d’un appareil à l’aéroport de Saint-Hubert, une annonce décevante à son avis.

« Lorsque nous lisons le communiqué de la Ville de Longueuil, nous apprenons que ce sont seulement les avions Boeing 737 de Chrono Aviation qui sont touchés par l’interdiction qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> avril. La population ne demandait pas l’interdiction des vols de nuit d’un seul type d’avion, ils veulent juste plus de vols de nuit tout court », affirme Denis Trudel.

Le député précise que les seuls vols qui devraient être autorisés de nuit sont ceux liés aux urgences.

« Dans ma consultation publique, le critère de la fin des vols de nuit, non liés aux urgences, était l’une des conditions principales à l’acceptation sociale de la population. Tel qu’annoncé, c’est erroné de penser que les vols de nuit, c’est fini à Saint-Hubert », affirme le député Trudel.

Le député Trudel rappelle qu’il avait souligné au ministre des Transports à l’époque, M. Omar Alghabra, que les conclusions de sa consultation publique, tenue en 2022, allaient dans le sens de l’interdiction de tous les vols de nuit. Avec l’augmentation annoncée du trafic aérien dans les prochaines années à l’aéroport de Saint-Hubert, il est d’autant plus important de se doter dès maintenant de balises claires en ce qui concerne les activités nocturnes de l’aéroport afin de préserver le bien-être de la population.

« Je reste donc un peu sur ma faim. Je demande au ministre Rodriguez de finir le bout de chemin qu’il a entamé », conclut Denis Trudel.

En rappel, voici les principaux éléments sur lesquels il entend poursuivre ses représentations qui proviennent de la consultation publique qu’il a menée en 2022 :

- La fin des vols de nuit à l’exception des vols reliés aux urgences;
- Maintenir les vols internationaux à l’aéroport de Montréal à court, moyen et long terme;
- Que les gros porteurs (c’est-à-dire tous les aéronefs de la catégorie Chapitre 2 de l’OACI) soient interdits de se poser et de décoller à Saint-Hubert, et ce, peu importe le terminal;
- Que Transport Canada doit s’engager à supporter l’aéroport de Saint-Hubert dans une transition socio-écologique;
- Que les gouvernements soutiennent l’implantation de la zone d’innovation en aéronautique et aérospatiale;
- Soutenir l’aéroport dans la transition socioécologique pour que YHU devienne le premier aéroport québécois à documenter et compenser localement les émissions de CO2 de toutes les activités sur son site;

- Demander à NAV Canada, la révision des routes qu'empruntent les écoles de pilotage afin de limiter les passages au-dessus des résidences;
- Exiger des études de rentabilité économique avant l'investissement de fonds publics fédéraux dans les infrastructures de l'aéroport;
- Exiger de tous les transporteurs qui utiliseront le nouveau terminal, des avions comparables aux E195-E2 ou au DASH 8 de Porter.

– 30 –

Source :  
Tommy Hurteau  
Attaché politique – Communications et relations médiatiques  
Bureau du député Denis Trudel  
581-579-5795